



CHEMINOTS DE PARIS SUD EST

Paris, le 26 janvier 2017.

M. JULIEN DEHORNOY
DIRECTEUR REGIONAL
REGION SNCF DE PARIS SUD EST
43/45 PLACE LOUIS ARMAND
75571 PARIS CEDEX 12

Objet : *Préavis de grève*

Monsieur le Directeur,

Les trois organisations syndicales régionales représentatives vous ont déposé une demande de concertation immédiate le 13 janvier 2017 faisant suite au rassemblement des cheminots du 24 novembre 2016, et à leurs questions restées sans réponses satisfaisantes, voire inexistantes.

Alors que cette DCI vous était adressée, c'est la DRH Mme DOLLARD que vous avez délégué pour nous recevoir le mardi 17 janvier. Ceci est une nouvelle preuve de l'absence de volonté de votre part d'instaurer un véritable dialogue social que nous dénonçons dans notre dernier point.

Une fois de plus cette réunion « sans concertation » a tourné au monologue de la part de la direction.

- **Aucune information sur l'emploi pour 2017 hormis le fait que cette année est annoncée comme une année de « contraction » des effectifs surtout pour VOYAGE.**
- **Le budget et les notifications d'emplois ne devraient être communiqués qu'au mois de février.**
- **Aucune remise en cause de la part de la direction de l'explosion des embauches au RH 254, de l'utilisation massive des intérimaires et des CDD et de leur non recrutement quasi systématique.**
- **Aucune information, en tout cas à partager, avec les élus des personnels, sur les déclinaisons en terme d'emplois de toutes vos restructurations envisagées, mise en place de portiques... ni sur la mise en place de la CCR à VIGNEUX et ses conséquences pratiques sur la gare de Paris-Lyon**
- **L'Entreprise refuse d'entendre les revendications des organisations syndicales concernant l'arrêt des projets de création d'ESV et d'EST sur la région de PSE**

- Aucune avancée sur les problèmes liés aux « petits collectifs » ; avenir des qualifications D et la notion de management obligatoire qui sera discriminante pour les notations, avenir de la réserve avec la problématique de perte des EVS, le bien fondé des prises de service délocalisées, la formation, la multiplication des missions. La seule réponse de la DRH concerne l'inéligibilité des M+1 au forfait jours.
- Pour ce dernier point une liste de tous les postes sera établie dès que les dernières discussions sur le référentiel seront closes et tous les CHSCT seront consultés sur leur périmètre. Quelle sera la considération de la hiérarchie d'un agent refusant de signer l'avenant au contrat de travail?
- Sur la qualité du dialogue social le paroxysme est atteint sur la non reconnaissance des problèmes que ce soit sur l'absence du directeur de région aux plénières du CER, des DET aux DP, de réponses aux questions des élus dans les différentes IRP, des difficultés croissantes à trouver le bon interlocuteur et pour les élus du personnel à pouvoir travailler correctement dans le cadre de la loi REBSAMEN et des moyens attribués comme le fait d'avoir accès à la BDES ce qui ne nous est toujours impossible du fait de l'entreprise.
- L'application unilatérale du forfait-jour sur notre périmètre

Outre le fait avéré que la direction ne répond pas aux questions précises des personnels par le biais de ses élus, voire dissimule volontairement des informations qui pourraient clarifier de nombreuses interrogations nous ne pouvons que dénoncer l'attitude dénuée de toute volonté de dialogue de la part de votre direction.

C'est pourquoi conformément à l'article L2512-2 du code du travail, les organisations syndicales régionales CGT, SUD-Rail, UNSA Ferroviaire de Paris Sud Est déposent un préavis de grève à partir du mercredi 1^{er} février 2017 à 19h00 au vendredi 3 février 2017 à 8h00.

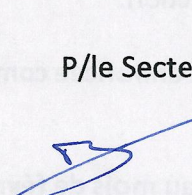
Ce préavis concerne l'ensemble du personnel de la région de Paris Sud Est, ainsi que ceux amenés à les remplacer.

Dans l'attente, de vous rencontrer, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

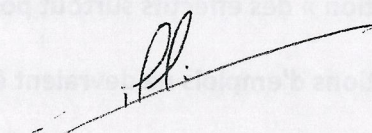
P/le Secteur fédéral CGT de PSE

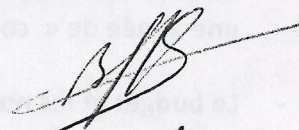
P/le Syndicat SUD-Rail PSE

P/l'UR UNSA Ferroviaire PSE


A. SOTERA.


S. NADZIEWSKI


F. VILLEDIEU


C. PUFFES